

# LE SNES-FSU ET VOTRE DISCIPLINE



Vous avez sans doute déjà rencontré les militant.e.s du SNES-FSU -syndicat majoritaire dans le second degré- dans votre établissement, à l'occasion d'une demande de mutation, lors de mobilisations, pour des questions d'affectation, pour la gestion de votre carrière ...

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement de votre discipline : programmes, contenus, pratiques, il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent. Ainsi, il peut être force de proposition et porter la parole de la profession auprès du ministère.

Il vous propose des stages académiques et nationaux, des réflexions collectives notamment par le biais de journées de réflexion disciplinaires, des publications qui vous accompagnent au quotidien dans l'exercice de votre métier. Un réseau de chercheurs, chercheuses, formateurs, formatrices, d'associations de spécialistes, de mouvements pédagogiques permet d'éclairer, par des points de vue divers et complémentaires, les enjeux tant scientifiques que didactiques, pédagogiques et sociaux des programmes. Le SNES-FSU vous permet de ne pas rester isolé.e et d'échanger avec des collègues de votre discipline et/ou de votre série technologique, sans regard hiérarchique.

## Où trouver ces réflexions ou publications ?

Dans l'US et dans des publications spécifiques, que les syndiqués reçoivent et sur le site du SNES-FSU : [www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html](http://www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html)

## Comment participer à la réflexion ?

En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer à des réunions... Et être inscrit.e sur une liste de diffusion disciplinaire où chacun.e peut exprimer son point de vue. Cela vous permet d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice. Vous contribuerez ainsi à la réflexion syndicale du SNES-FSU sur ces questions.

## Le SNES-FSU et la réflexion sur les disciplines

Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical. Le SNES-FSU est attaché à l'enseignement des disciplines et à une interdisciplinarité qui se construit à partir de celles-ci. Il estime que la profession doit prendre en charge une réflexion sur les savoirs enseignés. Il est indispensable de se questionner sur le rapport au savoir des jeunes et sur les modes d'apprentissage pour permettre leur réussite.

Au niveau national, ces réflexions sont animées par des collègues des différentes séries technologiques dans diverses disciplines, au sein du Secteur contenus.

N'hésitez pas à demander votre inscription sur une liste disciplinaire ! Pour obtenir des informations plus précises : [contenus.secretariat@snes.edu](mailto:contenus.secretariat@snes.edu)

## ADHEREZ en LIGNE sur [www.snes.edu](http://www.snes.edu)

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un militant du SNES-FSU ou payer en ligne si vous le souhaitez

## Demande d'adhésion

Coupon à remettre au représentant du SNES-FSU de votre établissement ou à envoyer au siège du SNES,  
46 avenue d'Ivry, 75647 Paris cedex 13

Nom :  
Prénom :  
Sexe : H F      Date de naissance :  
Adresse :  
Complément d'adresse :  
CP :                      Localité :  
Courriel :  
Téléphone :  
Catégorie :              Echelon :  
Discipline :  
Nom de l'établissement :  
CP Etab : Ville Etab :

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérents. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt de 66% de son montant dont bénéficient tous les adhérents, qu'ils soient imposables ou non.

# STMG

## ÉTAT DES LIEUX

La réforme STMG de 2012 n'a pas permis de redonner son attractivité à la série ni de rééquilibrer les flux entre les spécialités. **L'impossibilité de mener une réelle approche technologique porte un coup dur à la qualité des apprentissages et rend la gestion de la classe très éprouvante.**

On déplore :

- un programme d'EE en Seconde sans ancrage technologique semant la confusion entre PFEG et SES.

- un programme de sciences de gestion en Première peu cohérent globalement qui entraîne une perte de sens dans les apprentissages.

- une maîtrise de l'objet technique par les élèves insuffisante en particulier dans les spécialités SIG et GF.

- un volume horaire insuffisant dans les enseignements de spécialité.

- des horaires sur les enseignements généraux en LV et maths revus à la baisse, ce qui nuit à l'articulation nécessaire entre enseignements généraux et de spécialités.

- des heures en effectifs réduits insuffisantes en raison du « forfait » à partager entre enseignements généraux et technologiques.

- un effet négatif de structure : La Première « déspecialisée », la Terminale avec tronc commun et enseignements spécifiques, facilite les regroupements d'élèves, des effectifs chargés par classe et des suppressions de postes.

## CE QUE PROPOSE LE SNES-FSU ?

- des enseignements de spécialité de 8h au minimum dont 50% en classe dédoublée.

- des horaires en mathématiques et LV différenciés et augmentés selon les enseignements de spécialité.

- des dédoublements rattachés aux disciplines.

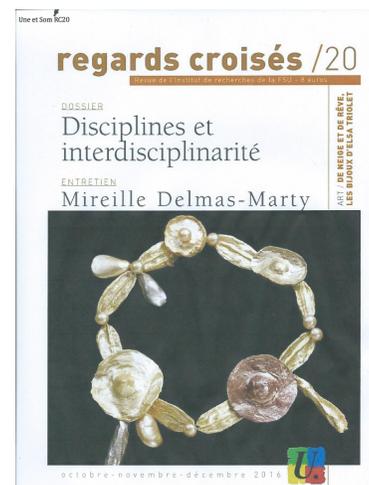
- d'offrir à tous les élèves la spécialité de leur choix par la constitution de divisions en conséquence.

- de revoir en particulier les programmes de sciences de gestion, de SIF et GF afin de leur redonner une dimension technologique attractive.

- de retravailler les contenus afin que les élèves aient une maîtrise suffisante de l'objet technique en spécialités SIG et CFE en particulier.

- de porter à 3h l'EE en seconde, lui donner des contenus propres aux champs technologiques tertiaires.

- de faire évaluer le projet par un binôme d'examineurs.



Toutes ces questions et d'autres en particulier sur les pratiques de classe traversent le quotidien des enseignants.e.s. Le SNES-FSU vous propose d'en débattre en dehors de tout regard hiérarchique.

Retrouvez des ressources en ligne, des propositions émanant de réflexions collectives avec les collègues sur le site: [www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html](http://www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html)

POUR PARTICIPER, demander son inscription sur la liste de diffusion disciplinaire réservée aux syndiqués et/ou participer à des journées de réflexion : [enseignements.technologiques@snes.edu](mailto:enseignements.technologiques@snes.edu)